



Émission Obligataire Durable

Rapports d'allocation et
d'impacts
au 30 juin 2026

Émission Obligataire de 500 M€ – Tier 2 –
Maturité 2033 – Coupon 6,250%
– ISIN : FR001400CHR4

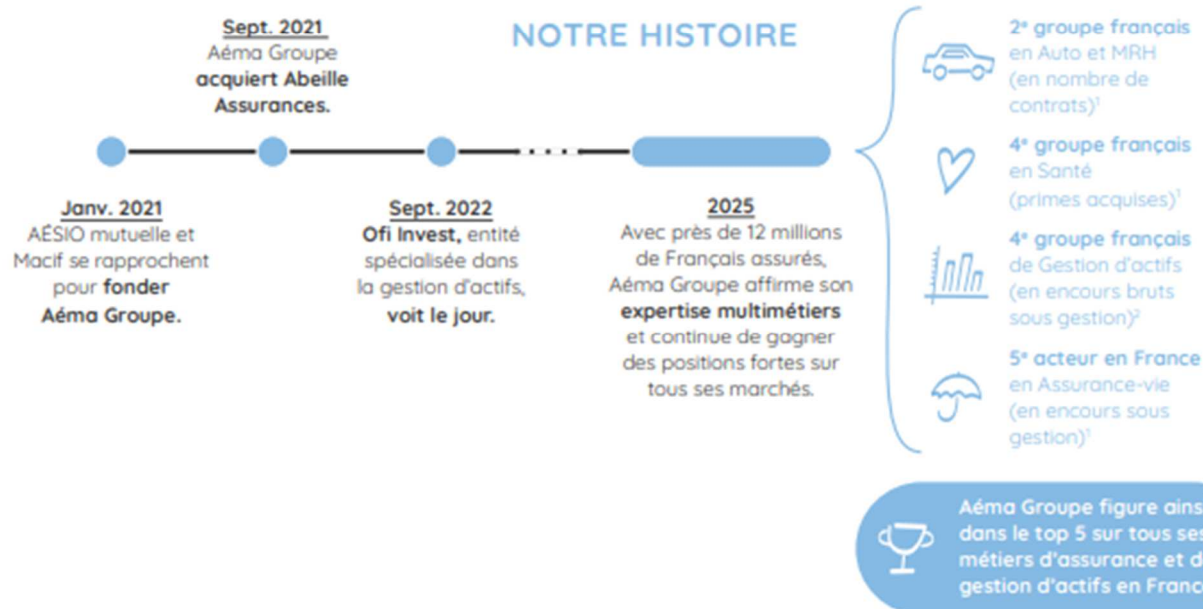


Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction pour un monde durable

Face aux risques croissants d'un monde en mutation, Aéma Groupe, constitué des marques Macif, AÉSIO mutuelle, Abeille Assurances et Ofi Invest, s'empare pleinement des enjeux de **protection** et apporte des réponses éclairées, adaptées aux défis de demain. Fort de son modèle **mutualiste** unique et engagé, le groupe anticipe les grandes transitions et les traduit en leviers concrets, au service de l'intérêt général. Pour bâtir une économie vertueuse, protéger l'humain et défendre la solidarité, Aéma Groupe est résolument **activiste**. Sa vision collective et **durable** guide son action en faveur d'une société plus juste et résiliente.

Une force économique au service de près de 12 millions de Français

En associant AÉSIO mutuelle, Macif, Abeille Assurances et Ofi Invest, quatre marques référentes sur leurs marchés, autour de valeurs partagées, Aéma Groupe s'appuie sur un socle solide et ambitieux. Son modèle original, qui lie la protection de l'humain à une vision à long terme et prospective, vise à anticiper les défis de demain.



NOTRE ADN

Mutualiste dans l'âme, Aéma Groupe considère la solidarité non comme un principe abstrait, mais comme une force vivante qui se traduit en actes. Fidèle à ses racines mutualistes, le groupe place l'humain au centre de ses préoccupations et fait de l'intérêt collectif un moteur de décision. Cette vision s'incarne dans un modèle fondé sur la coopération, la responsabilité et le long terme.

Activiste par conviction, Aéma Groupe porte haut les valeurs qu'il revendique et s'engage concrètement pour les causes qu'il défend : protéger les plus vulnérables, anticiper les risques de demain et accompagner au plus près les transitions sociétales. Parce que croire en la mutualité, c'est aussi agir, le groupe assume d'être force de proposition et est résolument tourné vers l'avenir.

1. Classements de L'Argus de l'Assurance 2025 sur la base des chiffres France 2024

2. Communications financières des entités concernées, Ofi Invest — Gain d'une place vs classement 2024 grâce à l'acquisition d'Axa IM par BNP

3. Montant calculé sur la base des prestations versées pour les activités Dommages et Santé-Prévoyance, et sur les intérêts versés sur les fonds euros pour l'Épargne

Chiffres clés

NOTRE IMPACT 2025

18,6 Mds

d'euros de chiffre
d'affaires consolidé

Près de **12 M**

de sociétaires,
adhérents et clients

+ de **20 000**

collaborateurs

+ de **1 500**

points d'accueil et agences
Macif, AESIO mutuelle
et Abeille Assurances

+ de **1 500**

élus

9,5 Mds

d'euros redistribués
aux assurés¹

212 %

ratio de solvabilité

Un modèle *ouvert et activiste* conçu pour les grandes transitions

À l'écoute des changements qui façonnent notre société, Aéma Groupe propose un modèle d'assurance activiste et ouvert, fondé sur la solidarité et la confiance, pour offrir des solutions adaptées aux transitions de demain.

HYBRIDE

En rassemblant des marques complémentaires, Aéma Groupe a bâti un ensemble fort et cohérent, où chaque entité, chaque métier peut partager ses singularités, sa vision, et concevoir de nouvelles solutions.

ACTIVISTE

Pour mieux appréhender les enjeux de demain, Aéma Groupe revendique un activisme constructif et éclairé. En alimentant le débat public de ses idées et propositions, le groupe participe à construire une société plus juste et plus protectrice.



MUTUALISTE

Historiquement mutualiste, démocratique et solidaire, Aéma Groupe est convaincu de l'efficacité et de la pertinence de ce modèle. Le groupe défend ce principe essentiel, plus que jamais porteur de sens pour l'humain et son environnement.

OUVERT

Aéma Groupe se fait la voix d'un mutualisme à la fois orienté vers le collectif et vecteur de cohésion. L'intégration progressive de deux nouvelles marques au groupe démontre sa capacité à s'ouvrir à ceux qui partagent son message.

SOMMAIRE

Table des matières

A.	Présentation d'Aéma Groupe	8
A.1	Un groupe mutualiste de référence en France	8
A.2	Un groupe engagé pour une société plus solidaire, plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement	10
A.3	Démarche d'investissement responsable du groupe.....	12
A.3.1	Un mutualisme engagé au service d'un monde plus durable.....	12
A.3.2	Une entreprise ancrée dans la société et active en matière d'investissement responsable.....	13
A.3.3	Aéma Groupe, un groupe porteur des valeurs d'un mutualisme engagé	13
A.3.4	Aéma Groupe, un employeur de référence	13
A.3.5	Aéma Groupe, un groupe porteur de valeurs environnementales fortes	14
A.3.6	Engagement actionnarial d'Aéma Groupe : dire "non" quand le compte n'y est pas	15
B.	Présentation des marques	16
B.1	Macif SAM, plus de 60 ans d'engagement mutualiste	17
B.2	AÉSIO mutuelle, spécialiste de la santé-prévoyance	18
B.3	Abeille Assurances, donner des ailes à votre avenir	18
B.4	Ofi Invest	19
C.	Méthode d'allocation des fonds.....	21
C.1	Dispositif mis en place	21
C.2	Critères d'éligibilité	21
D.	Reporting d'allocation.....	24

D.1Projets durables, verts et sociaux.....

25

D.1.1Bâtiments verts

26

D.1.2Logements abordables et abris d'urgence

28

D.1.3Protection des océans.....

29

D.1.4Forêts gérées durablement

30

D.1.5Infrastructures d'énergies renouvelables

31

D.2Gestion des fonds non encore alloués

32

E.Reporting d'impacts

33

E.1Bâtiments verts

33

E.2Logements abordables et abris d'urgence

34

E.3Forêts gérées durablement

35

E.4Infrastructures d'énergies renouvelables

35

E.5Protection des océans.....

36

F.Annexes

38



© Getty Images

A. PRÉSENTATION D'AÉMA GROUPE

A.1 Un groupe mutualiste de référence en France

4 marques
complémentaires
pour une protection
complète

Aéma Groupe est constitué de quatre marques fortes et complémentaires, capables d'apporter ensemble une réponse complète et performante aux besoins des Français. Chacune référente dans ses activités, ces marques incarnent la diversité et la puissance d'un groupe fort de près de 12 millions d'assurés, pleinement ancré dans les enjeux de notre époque.



DÉCEMBRE 2024
©Société Aéma MACIF MUTUELLE 2024
©Société AESIO MUTUELLE 2024
©Société abeille ASSURANCES 2024
©Société OFI Invest 2024

NOTRE ÉCOSYSTÈME DE MARQUES

Aéma Groupe s'appuie sur la complémentarité des expertises de ses marques pour répondre concrètement aux besoins de protection des Français. Assurance, santé, épargne, retraite, gestion d'actifs responsables : les solutions proposées couvrent les principaux

risques et accompagnent les assurés à chaque étape de leur vie. Portées par une culture forte de l'engagement et de la responsabilité, ces spécialités sont mobilisées en faveur de la qualité de service et de la satisfaction des assurés.



UN ASSUREUR RÉSOLUMENT MUTUALISTE

La Macif est une mutuelle d'assurance engagée et citoyenne, plaçant l'humain au cœur de son modèle. Depuis 65 ans, elle construit une relation de confiance avec ses assurés, afin d'écouter leurs besoins, de les comprendre et d'y répondre. Guidée par la solidarité, la proximité et l'intérêt général, elle propose une offre multimétiers couvrant l'assurance auto et habitation, la santé-prévoyance et l'épargne-retraite. Elle garantit des protections utiles, au prix juste, pour que chacun préserve l'essentiel : sa vie, ses proches, ses biens.

7,824 Mds
d'euros de chiffre d'affaires
en 2025

6,45 M
de sociétaires, adhérents
ou clients

+ de 12 000
collaborateurs

94/100
à l'index égalité femmes/hommes



PRÉSENTATION DU GROUPE

Notre écosystème de marques

C'EST ÇA, LA MUTUELLE
D'AUJOURD'HUI

Avec la Macif, AÉSIO mutuelle est l'un des deux membres fondateurs d'Aéma Groupe. Forte d'un réseau de plus de 240 agences de proximité, elle accompagne ses adhérents avec une offre globale de protection. Spécialiste de la santé-prévoyance, AÉSIO mutuelle répond aux enjeux de couverture sociale, de soins et de prévention, afin que chacun soit acteur de sa santé. Elle agit aussi pour améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire français, et contribuer à une protection juste et durable, fondée sur la solidarité, la démocratie et la responsabilité.

+ de 2 Mds

d'euros de chiffre
d'affaires en 2025

+ de 2,1 M

d'adhérents

2 900

collaborateurs

3^emutuelle santé en France,
2^e en santé collective¹DONNER DES AILES
À VOTRE AVENIR

Avec ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances est une compagnie majeure du secteur, qui a rejoint Aéma Groupe en 2021. Son offre s'articule autour de quatre expertises : l'assurance, la protection, l'épargne et la retraite, à destination des particuliers, agriculteurs, professionnels, artisans et commerçants. Abeille Assurances propose une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français avec près de 1 000 agents généraux, 110 conseillers (Albéa Patrimoine), 550 experts patrimoniaux (Union Financière de France et VIP Conseils) ainsi que 1 630 courtiers. La compagnie est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec 748 000 adhérents). Par une épargne plus responsable, elle contribue au développement économique et social des territoires.

8,5 Mds

d'euros de chiffre
d'affaires en 2025

+ de 3 M

de clients

3 900

collaborateurs

+ de 7 Mds

d'euros investis dans
des projets à impact
positif en 2025
(13 % des actifs totaux)

Ofi Invest

INVESTISSEZ DANS
VOTRE AVENIR

Ofi Invest est le pôle de gestion d'actifs d'Aéma Groupe, fondé en 2022. Soutenu par des marques fortes, son modèle multi-expertises intègre l'ensemble des métiers de la gestion d'actifs liquides, non cotés, et de la gestion immobilière. Ses 700 collaborateurs travaillent à comprendre et anticiper les besoins d'investisseurs particuliers et institutionnels, en France comme à l'international. Face aux transitions sociales et environnementales, Ofi Invest développe des solutions conciliant sens et performance, au service d'une économie plus vertueuse.

+ de 210 Mds

d'euros d'actifs sous gestion
à fin 2025

+ de 700

collaborateurs

4^egroupe français
de gestion d'actifs²

3

prix et labels obtenus en 2025
pour récompenser l'engagement
pour la finance responsable

1. Top 30 des mutuelles 2025 de L'Argus de l'Assurance
2. Communications financières des entités concernées, Ofi Invest

Depuis plus de cinq ans, Aéma Groupe s'est engagé dans une mission de solidarité, d'ouverture et d'action, protégeant près de 12 millions de Français – soit plus d'1 Français sur 6 – au quotidien.

L'année 2025 a été marquée par de belles victoires pour le groupe, qui continue de se positionner comme un acteur majeur et engagé de la protection en France. Il confirme ainsi son ambition de poursuivre la construction d'un acteur mutualiste de premier plan conciliant performance économique, performance sociale et performance environnementale.

Aéma Groupe est l'un des seuls acteurs mutualistes couvrant l'ensemble des besoins en assurance à travers l'étendue et la diversité de ses métiers.

Le groupe s'engage au quotidien pour toujours mieux défendre la protection des citoyens et répondre aux enjeux de celle-ci grâce à ses combats réglementaires (loi Lemoine, 100% Santé...), ses prises de position publiques (Cat Nat, bien vieillir...), l'élargissement de sa chaîne de valeur (acquisition de Mondial Pare-Brise par la Macif, cession d'EGAMO à Ofi Invest Asset Management...) ou encore ses actions de lobbying en faveur d'une finance plus durable (Say On Climate, Deep Sea Mining, prises de position actionnariales...).

Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles.

L'écosystème des marques du groupe

Groupe mutualiste prudentiel de protection, Aéma Groupe se caractérise par son modèle ouvert et hybride, capable de s'adapter aux nouveaux enjeux pour toujours mieux protéger les Français. Le groupe est constitué de 4 marques – Macif, AÉSIO mutuelle, Abeille Assurances et Ofi Invest –, liées par un même esprit entrepreneurial et mues par un socle de valeurs communes. Ensemble, elles constituent une force économique au service de l'humain.

Grâce à la complémentarité de ses expertises (groupe multimarques, multi réseaux et multi métiers), Aéma Groupe renforce ainsi ses positions sur l'ensemble des métiers de la protection pour accompagner au mieux sa communauté (particuliers, professionnels, indépendants, entreprises).

A.2 Un groupe engagé pour une société plus solidaire, plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement

En tant qu'acteur mutualiste, Aéma Groupe défend les intérêts de ceux qui ont besoin de protection face aux risques d'aujourd'hui, comme de demain. Cette mobilisation s'incarne dans trois engagements majeurs :

➤ **Préserver le principe de mutualisation**

La mutualisation est une approche collective de protection : un système de mise en commun des ressources et de partage du risque permettant de construire des filets de sécurité capables d'amortir les chocs. Principe fondateur de l'assurance, elle garantit la performance du marché français en termes de prix et de couverture.

En reposant sur la solidarité, cette construction politique place l'humain et l'intérêt collectif au cœur des préoccupations. C'est sur ce socle que les mutuelles d'Aéma Groupe se sont constituées.

En tant qu'acteur mutualiste, Aéma Groupe propose des solutions accessibles à tous. Fidèle aux valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), le groupe défend avec détermination les mécanismes historiques, tels que le régime Cat Nat ou le fonds euros en assurance-vie. En protégeant ce mode d'organisation, Aéma Groupe réaffirme sa conviction : le mutualisme est la réponse la plus juste face aux défis de la santé, de la dépendance et du dérèglement climatique.

Préserver cette assise, c'est garantir à chacun une protection durable face aux mutations de la société.

➤ **Déployer des stratégies collectives**

Aéma Groupe considère la prévention comme un pilier de son modèle de protection. Face à la fréquence croissante des risques, les réponses curatives atteignent leurs limites : il faut bâtir une culture de la prévention fondée sur la science.

Pour protéger face à l'intensification des aléas climatiques, le groupe déploie des actions d'atténuation et d'adaptation dans tous ses métiers (auto, habitation, épargne, santé).

En plaçant la prévention et la réactivité au cœur de ses politiques, il adapte l'assurance aux défis environnementaux. Au-delà des offres, Aéma Groupe agit pour diffuser cette culture à l'échelle de la société. Le Cahier de l'Observatoire Aéma Groupe 2025 propose une approche systémique de la protection, des politiques publiques aux comportements individuels. Dans cette dynamique, le plaidoyer « Agir collectivement pour la prévention » appelle à des stratégies nationales dédiées : santé à tous les âges, risques climatiques ou perte d'autonomie.

La prévention doit ainsi irriguer l'ensemble du groupe, portée par une vision sectorielle commune, afin de proposer des solutions concrètes et accessibles pour garantir une protection durable.

➤ **Promouvoir l'investissement responsable**

L'investissement responsable est le prolongement naturel du modèle mutualiste d'Aéma Groupe dans la sphère financière. Il traduit sa volonté d'orienter l'épargne vers des activités créatrices de valeur durable et d'accompagner les transitions environnementales et sociales.

En tant qu'investisseur, le groupe assume une responsabilité sociale et environnementale globale, couvrant notamment ses portefeuilles d'investissement. Cette responsabilité s'inscrit dans une trajectoire de sobriété et de maîtrise de l'empreinte du groupe, notamment fondée sur le bilan d'émissions de gaz à effet de serre et le suivi des émissions liées aux activités d'investissement (aligné sur l'engagement NZAOA et les objectifs de réduction de l'intensité carbone des portefeuilles d'obligations et d'actions gérés en direct).

Aéma Groupe donne tout son sens à l'investissement responsable en finançant des projets à impact dédiés à la décarbonation et aux transitions.

Cette démarche s'appuie sur des politiques d'exclusion strictes (énergies fossiles, biocides) et des actions d'engagement sur les questions climatiques et sociales. Signataire des *UNPRI* et membre de la *Finance for Biodiversity Foundation*, le groupe structure ainsi sa stratégie.

En mobilisant ses capitaux pour la durabilité, Aéma Groupe fait de la finance le levier de son engagement mutualiste pour une économie plus résiliente.

A.3 Démarche d'investissement responsable du groupe

A.3.1 Un mutualisme engagé au service d'un monde plus durable

En tant que groupe mutualiste, investisseur et entreprise activiste, Aéma Groupe porte haut les valeurs d'un mutualisme engagé au service de l'intérêt général et un activisme d'avant-garde, constructif et humaniste.

- Un groupe d'assurance activiste : nous amplifions les forces de nos marques pour créer de nouvelles protections et leur visibilité pour faire entendre notre voix de mutualistes indépendants.
- Un investisseur activiste : nous agissons pour une économie durable grâce à une finance responsable.
- Une entreprise activiste : nous bâtissons une culture commune fondée sur les valeurs mutualistes d'éthique et de prévenance.

Aéma Groupe est convaincu que l'industrie de l'assurance doit jouer un rôle important dans le développement durable, à la fois en tant que fournisseur de solutions innovantes de gestion des risques et en tant qu'investisseur responsable.

A.3.2 Une entreprise ancrée dans la société et active en matière d'investissement responsable

Entreprise responsable par sa nature même, Aéma Groupe s'engage à agir concrètement sur les problématiques sociales et environnementales.

Ainsi, en 2025, Aéma Groupe a fait preuve d'un activisme résolu et s'est notamment imposé comme une voix ferme lors des assemblées générales des entreprises dont il est actionnaire, au travers d'Ofi Invest AM, gestionnaire d'actifs du groupe.

En interne, Aéma Groupe a déployé des moyens importants pour sensibiliser l'ensemble de ses administrateurs et de ses équipes des directions Investissement, RSE, Risques et Juridique à la finance durable, aux enjeux de la biodiversité et à leur importance pour un acteur économique, un assureur et un investisseur responsable.

Afin d'assurer la prise en compte des enjeux de durabilité au plus haut niveau de gouvernance, le comité des rémunérations d'Aéma Groupe a formalisé des objectifs de performance extra-financiers : notamment sur le recrutement, la politique d'égalité femmes/hommes ainsi qu'en matière d'ISR sur la part des encours placés en Organismes de Placement Collectifs (OPC) qui le sont en OPC classifiés articles 8 et 9 selon le règlement européen *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR). Ces objectifs et leurs indicateurs sont donc intégrés comme composante de la rémunération variable du directeur général d'Aéma Groupe à hauteur de 30%.

A.3.3 Aéma Groupe, un groupe porteur des valeurs d'un mutualisme engagé

Au cours de ces dernières années, Aéma Groupe a renforcé ses prises de position en faveur de ses nombreux engagements au service de ses adhérents et plus largement des consommateurs.

Parmi eux, la libéralisation de la loi sur l'assurance emprunteur. Ainsi, et après plus de quinze ans de combat politique, la résiliation à tout moment de l'assurance emprunteur est entrée en vigueur le 1er septembre 2022. Une victoire pour le groupe, engagé historiquement en faveur du pouvoir d'achat, qui illustre la capacité d'Aéma Groupe à porter un lobbying favorable aux consommateurs aux côtés de nombreux partenaires sur le sujet.

A.3.4 Aéma Groupe, un employeur de référence

Aéma Groupe a figuré au palmarès annuel des Meilleurs Employeurs 2022 réalisé par le magazine Forbes. Parmi les 800 entreprises retenues pour avoir reçu les meilleures recommandations des salariés, Aéma Groupe arrivait ainsi en 3^e position au classement mondial dans la catégorie Assurance et occupait la 166^e place du classement toutes catégories d'entreprises confondues. Ce classement, réalisé dans 57 pays, a été établi sur la base de recommandations faites par un panel de 150 000 participants et sur les critères

des actions de leurs entreprises en matière de responsabilité sociétale, de développement des talents et de politique d'égalité femmes/hommes.

A.3.5 Aéma Groupe, un groupe porteur de valeurs environnementales fortes

Aéma Groupe poursuit son engagement en faveur de la sobriété énergétique.

Dans son plan stratégique 2024-2026, Aéma Groupe s'engage à réduire la consommation énergétique de l'immobilier d'exploitation de 30% d'ici 2030. Cet engagement en faveur de la sobriété énergétique, enjeu d'importance dans le contexte de forte tension du système énergétique actuel, est en cohérence avec ses engagements en faveur de la protection de l'environnement.

Les collaborateurs du groupe ont été sensibilisés et encouragés à réduire leur consommation d'électricité au travers de bonnes pratiques (limitation de la température de chauffage et de climatisation, réduction ou ajustement de l'éclairage...). Leur mobilisation a déjà permis une baisse significative de la consommation d'énergie.

Engagé en faveur de la préservation de la biodiversité et signataire du *Finance for Biodiversity Pledge* (FFBP) et adhérent à la *Finance for Biodiversity Foundation* depuis 2022, le groupe a renforcé sa stratégie en faveur de la biodiversité en adoptant des politiques sectorielles ambitieuses. Aéma Groupe et ses marques ont adopté une politique d'exclusion relative à l'huile de palme non durable et une politique d'exclusion relative aux biocides, néonicotinoïdes et autres produits chimiques dangereux.

Signataire depuis 2022 de la NZAOA, une coalition réunissant plus de 80 investisseurs institutionnels cumulant plus de 11 000 milliards de dollars américains d'actifs engagés à atteindre la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissement à horizon 2050, Aéma Groupe a fixé des engagements quantitatifs conformément au protocole de cette organisation.

Afin de participer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et en lien avec les scénarios scientifiques du GIEC de limitation du réchauffement climatique, Aéma Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

- réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'obligations d'entreprises et d'actions cotées détenues en direct de 50% (et pas moins de -40%) entre 2020 et 2030. Cet objectif s'entend sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et 3 des entreprises en portefeuille,
- engager (au moins) les 20 principaux émetteurs de GES de son portefeuille d'obligations de crédit,

- aligner la trajectoire des portefeuilles d'actifs immobiliers détenus en direct sur une trajectoire de décarbonation Net-Zero de 1,5 degré Celsius d'ici 2030 sur la base de la méthodologie CRREM¹.

Ces engagements s'appuient sur ceux des entités d'assurance du groupe, marqués par les spécificités des portefeuilles.

A.3.6 Engagement actionnarial d'Aéma Groupe : dire “non” quand le compte n'y est pas

Pour Aéma Groupe, être un investisseur activiste, c'est agir au travers de ses investissements, en soutenant les actions de son pôle de gestion d'actifs Ofi Invest, acteur majeur de la finance responsable, 4^e groupe de gestion d'actifs en France².

Les choix d'investissement sont en effet des leviers déterminants pour œuvrer en faveur des transitions et défendre les intérêts de ses assurés en répondant à leur souhait de mettre leur épargne au service d'un monde plus durable.

Avec plus de 210 milliards d'euros d'actifs sous gestion, représentant environ 10% de l'épargne des Français, Aéma Groupe et ses marques disposent d'une capacité d'investissement conséquente. Une force de frappe que le groupe n'hésite pas à mettre en œuvre pour faire bouger les lignes en interpellant les entreprises dont les engagements ne sont pas suffisants.

Considérant l'urgence climatique et l'urgence d'agir, Ofi Invest a ainsi renforcé ses actions sur le dialogue actionnarial en déposant des résolutions climatiques à l'ordre du jour des Assemblées Générales de grands groupes cotés, l'occasion de faire entendre sa voix avec détermination pour peser dans les décisions stratégiques des entreprises.

C'est aussi cette volonté d'accélérer le mouvement qui a conduit Aéma Groupe à soutenir la tribune *Say On Climate* du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), afin d'inviter les entreprises des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre à systématiquement inscrire des résolutions climatiques à l'ordre du jour de leurs Assemblées Générales.

En ligne avec ce constat, Aéma Groupe a contribué au projet de Loi Industrie Verte porté par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, en formulant des propositions concrètes pour mettre l'épargne des Français au service des transitions.

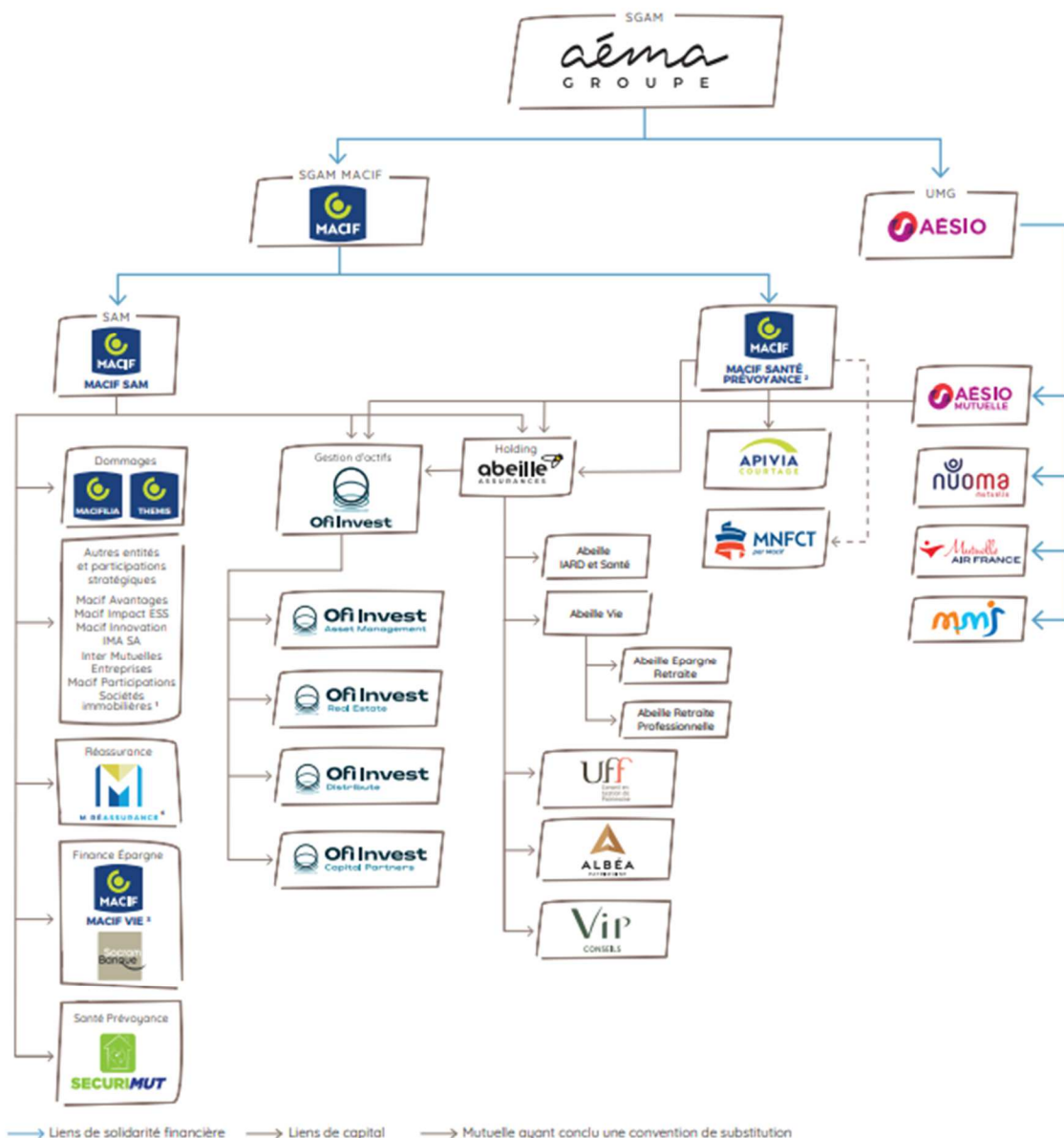
¹ Carbon Risk Real Estate Monitor

² Communications financières des entités concernées, Ofi Invest

B. PRÉSENTATION DES MARQUES

Le groupe opère selon un modèle d'entreprise novateur et ouvert, caractérisé par la diversité et la complémentarité des expertises de ses quatre marques : Macif, AÉSIO mutuelle, Abeille Assurances et Ofi Invest.

Schéma de structuration juridique simplifié en vigueur au 31 décembre 2025 :



> SGAM : Société de Groupe d'Assurance Mutuelle

> UMG : Union Mutualiste de Groupe

> SAM : Société d'Assurance Mutuelle

¹ Sociétés immobilières : Marseille Grand Littoral, Lesseps Promotion, SNC Paranjou, Société de l'Immobilière d'Exploitation Macif, Compagnie Foncière Macif, Foncière de Lutèce

² Dénommée APIVIA MACIF MUTUELLE jusqu'au 31.12.2025

³ Dénommée MUTAVIE jusqu'au 31.03.2026

⁴ Début d'activité effective au cours de l'exercice 2026

Organigramme simplifié au 31 décembre 2025

B.1 Macif SAM, plus de 60 ans d'engagement mutualiste

Société d'assurance mutualiste, la Macif construit depuis 1960 une relation de confiance durable avec ses assurés et met son activité au service d'un projet humain.

Elle réunit aujourd'hui 6,45 millions de sociétaires-clients et adhérents qui mutualisent leurs risques pour protéger ce qui est essentiel à chacun : sa vie, ses proches et ses biens.

L'engagement, la solidarité et la proximité constituent la pierre angulaire du modèle mutualiste défendu par la Macif. Ces valeurs sont portées par l'engagement quotidien des délégués et des collaborateurs. Elles guident leur action pour accompagner les sociétaires, et plus largement la société, face aux nouvelles ruptures et fragilités liées aux grandes transformations économiques, sociales et sociétales.

La Macif n'a pas d'actionnaire à rémunérer. Chaque année, elle réinvestit ses bénéfices dans des projets au service de ses sociétaires et de l'intérêt général.

Si l'assurance dommages à destination des particuliers constitue son cœur de métier historique, la Macif a diversifié son activité au fil du temps. Elle propose aujourd'hui des offres en assurance dommages, en épargne-retraite et en santé-prévoyance, destinées à apporter des solutions adaptées, utiles et au prix juste tout au long de la vie de ses sociétaires-clients et adhérents. Elle fait partie, avec AÉSIO mutuelle, des membres fondateurs d'Aéma Groupe.

Déployé sur la période 2024-2026, Impact Macif est un plan stratégique d'excellence pour une Macif qui veut résolument :

- se positionner durablement comme n°1 de la relation client ;
- conforter sa position de leader sur tous ses marchés ;
- affirmer son rôle d'acteur des transitions écologiques, sociales et sociétales pour démultiplier son impact.

Il vise à renforcer la performance de son modèle, autour de cinq socles d'excellence : relationnelle, opérationnelle, sociale, sociétale, économique.

Cette excellence permettra à Macif d'atteindre, à horizon 2026, 4 ambitions stratégiques au cœur des enjeux de société :

- Pouvoir d'achat et Redistribution, pour défendre le pouvoir d'achat, les projets et redistribuer la valeur créée ;
- Climat et Transitions, pour être un acteur engagé et reconnu sur le climat et les transitions écologiques, sociales et sociétales ;
- Liens et Générations, pour protéger durablement toutes les générations et renforcer le lien intergénérationnel ;

- Unité et État d'esprit, pour faire converger notre collectif, cultiver nos singularités et notre modèle de mutualisation au service de sociétaires/adhérents et salariés.

B.2 AÉSIO mutuelle, spécialiste de la santé-prévoyance

AÉSIO mutuelle accompagne plus de 2,1 millions de Français grâce à son offre globale de protection.

Spécialiste de la santé-prévoyance, elle agit chaque jour, avec ses parties prenantes, pour améliorer leur quotidien aujourd'hui comme demain.

En tant que troisième mutuelle santé en France³, elle a pour ambition de contribuer à faciliter l'accès aux soins des Français sur l'ensemble du territoire. Elle s'engage aux côtés de ses adhérents pour répondre à leurs préoccupations en matière de couverture sociale, de soins et de prévention et leur permettre d'être acteurs de leur santé.

AÉSIO mutuelle est née en 2021 de la fusion de trois mutuelles (Adréa, Apréva et Eovi Mcd) historiquement implantées dans les territoires, avec l'ambition de bénéficier de la force d'une grande mutuelle tout en conservant la proximité avec ses adhérents.

AÉSIO mutuelle accompagne ceux qui lui font confiance au quotidien, grâce à l'expertise de ses collaborateurs et l'engagement des délégués mutualistes, élus par les adhérents de la mutuelle, au cœur des territoires.

En s'appuyant sur ses racines locales, AÉSIO mutuelle agit au plus près des besoins de ses adhérents en leur proposant des solutions et un accompagnement adapté à chaque étape de leur vie, que ce soit en matière de couverture santé, de prévoyance, d'épargne-retraite ou d'assurance dommages.

AÉSIO mutuelle se mobilise à travers sa démarche RSE pour être « Solidaire Durablement », en accompagnant les transitions sociales, écologiques et numériques dans les territoires.

B.3 Abeille Assurances, donner des ailes à votre avenir

Avec ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances est une compagnie majeure du secteur, qui a rejoint Aéma Groupe en 2021.

Son offre s'articule autour de quatre expertises : l'assurance, la protection, l'épargne et la retraite, à destination des particuliers, agriculteurs, professionnels, artisans et commerçants.

³ Top 30 des mutuelles 2025 de L'Argus de l'Assurance

Abeille Assurances propose une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français avec près de 1 000 agents généraux, 110 conseillers (Albéa Patrimoine), 550 experts patrimoniaux (Union Financière de France et VIP Conseils) ainsi que 1 630 courtiers. La compagnie est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec 748 000 adhérents). Par une épargne plus responsable, elle contribue au développement économique et social des territoires.

Abeille Assurances se distingue par son modèle de distribution équilibré et rentable, ses produits innovants et sa gamme étoffée de produits d'assurance-vie responsables offrant un large choix de fonds labellisés ISR. Elle propose également des solutions d'épargne simples associant un engagement social responsable à la recherche de performance financière, ainsi que des assurances de biens et de responsabilité civile.

Abeille Vie, entité émettrice de l'obligation durable sur laquelle portent les présents rapports, est une compagnie d'assurance-vie et de capitalisation française filiale à 100% d'Abeille Assurances.

B.4 Ofi Invest

Ofi Invest est le pôle de gestion d'actifs d'Aéma Groupe, fondé en 2022. Soutenu par des marques fortes, son modèle multi-expertises intègre l'ensemble des métiers de la gestion d'actifs liquides, non cotés, et de la gestion immobilière. Ses plus de 700 collaborateurs travaillent à comprendre et anticiper les besoins d'investisseurs particuliers et institutionnels, en France comme à l'international. Face aux transitions sociales et environnementales, Ofi Invest développe des solutions conciliant sens et performance, au service d'une économie plus vertueuse.

Il se positionne aujourd'hui au quatrième rang⁴ des groupes français de gestion d'actifs avec plus de 210 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin décembre 2025.

Ofi Invest est aujourd'hui un acteur de référence en matière d'investissement responsable (ISR) en France.

La richesse et la complémentarité des solutions d'investissement proposées à travers ce nouveau pôle répondent à la fois au besoin d'accompagner et de financer les grandes transitions sociales et environnementales et à la volonté croissante des investisseurs et des épargnants de concilier sens et performance pour leurs placements.

Ofi Invest rassemble sous différentes marques l'ensemble des métiers liés à la gestion d'actifs :

- les actifs liquides avec Ofi Invest Asset Management à Paris et Syncicap AM à Hong Kong ;

⁴ Communications financières des entités concernées, Ofi Invest

- les actifs non cotés avec SWEN Capital Partners (*private equity*, infrastructure, impact et dette privée) et Zencap Asset Management (dette privée) ;
- les actifs immobiliers avec Ofi Invest Real Estate.

La force du groupe Ofi Invest est de partager une vision et des valeurs communes tout en conservant la singularité dans l'approche et l'expertise de chacune de ses sociétés.

Ofi Invest est désormais détenu à hauteur de 51% par Macif SAM, de 43% par Abeille Assurances Holding et de 6% par AÉSIO mutuelle.

Ofi Invest est signataire des *UNPRI*.

C. MÉTHODE D'ALLOCATION DES FONDS

C.1 Dispositif mis en place

En juillet 2022, Aéma Groupe a publié un document cadre pour son émission d'obligation durable, en conformité avec les quatre piliers des *Green Bonds Principles* (GBP) établis par l'*International Capital Market Association* (ICMA) :

- Utilisation des fonds
- Gestion des fonds
- Sélection et évaluation des projets
- Reporting

Dans une opinion tierce, Moody's ESG Solutions a confirmé en 2022 que le document cadre était conforme aux GBP. Par ailleurs, Moody's ESG Solutions a attribué à Aéma Groupe le deuxième niveau le plus élevé en termes d'impact positif des projets éligibles en qualifiant les objectifs ESG de « Robust ».

Chacun des projets financés par l'obligation durable est classé dans l'une des catégories suivantes.

C.2 Critères d'éligibilité

Catégorie de projet éligible	Critères d'éligibilité technique	Contribution à la taxonomie européenne et aux objectifs de développement durable (ODD)
Bâtiments verts	Financements liés à l'acquisition, la construction et la rénovation d'immeubles commerciaux, existants ou en construction, qui répondent à au moins l'un des critères d'éligibilité suivants : i. Bâtiments répondant à des normes de certification reconnues au niveau régional, national ou international : LEED Gold ou supérieur, DGNB Gold ou supérieur, BREEAM Very good ou supérieur, HQE Excellent ou supérieur⁵ ; ii. La rénovation des bâtiments est conforme aux exigences applicables aux rénovations majeures de la Directive sur la Performance Énergétique des Bâtiments (DPEB) ; iii. Réduction de la demande d'énergie primaire d'au moins 30% lorsque l'on compare le dernier diagnostic de performance énergétique (DPE) avant rénovation avec celui publié après rénovation.	Changement climatique Atténuation et Adaptation   

⁵ LEED : Leadership in Energy and Environmental Design ; DGNB : Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen ; BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method ; HQE : Haute Qualité Environnementale

Infrastructures d'énergies renouvelables	Financements liés à l'acquisition, la conception, la construction, le développement et l'installation d'infrastructures de production d'énergie renouvelable ainsi que le raccordement des unités de production d'énergie renouvelable au réseau électrique. Les sources d'énergie renouvelables comprennent : i. Énergie éolienne terrestre et offshore ; ii. Énergie solaire thermique.	Atténuation du changement climatique  
Forêts gérées durablement	Financements liés à l'acquisition, l'entretien et la gestion durable des forêts : i. Forêts gérées durablement certifiées (FSC, PEFC ou équivalent⁶). Seuls les actifs financés par le fonds <i>Dasos Sustainable Forest and Wood III</i> sont éligibles dans cette catégorie.	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes  
Protection des océans	Financements visant à : i. La préservation des écosystèmes marins et côtiers par l'atténuation de la pollution plastique et agricole ; ii. La prévention de la surexploitation des océans via : a) Des solutions permettant d'atténuer la surpêche et/ou de réduire l'utilisation de farine de poisson en aquaculture ; b) Ou des systèmes d'information, des technologies et des instruments de mesure, de suivi et de communication d'indicateurs physiques et chimiques de la pollution des océans et des écosystèmes marins ; iii. Des solutions permettant l'atténuation du changement climatique par la décarbonisation du transport maritime ou le développement d'infrastructures flottantes d'énergie éolienne offshore, solaire et marémotrice et/ou houlomotrice. Pour être considérés comme éligibles, les projets doivent remplir les deux conditions suivantes : i. L'impact positif du projet sur l'un des trois objectifs susmentionnés doit être confirmé par des experts indépendants (par exemple, un comité d'impact fait partie du système de gouvernance du fonds <i>Blue Ocean</i> de SWEN CP), et ; ii. Le projet est soumis à une analyse ESG qui comprend une évaluation de l'alignement sur la taxonomie européenne, y compris les critères de sélection technique (TSC) et les critères d'absence de préjudice important (DNSH). Un tel processus de contrôle de conformité fait déjà partie de la diligence raisonnable mise en œuvre par SWEN CP. Seuls les projets financés par le fonds <i>Blue Ocean</i> de SWEN CP sont éligibles dans cette catégorie.	Utilisation durable et protection des ressources en eau et marines  

⁶ FSC : Forest Stewardship Council ; PEFC : Pan European Forest Certification

Logements abordables et abris d'urgence	1) Financements liés à l'acquisition de logements sociaux/intermédiaires (individuels ou collectifs) situés en France, existants ou en cours de construction, répondant aux critères d'éligibilité suivants : i. Acquisition d'immeubles de logements intermédiaires existants ou en construction conformément aux exigences de production de logements intermédiaires à TVA réduite (art. 279-0 bis A du CGI) pour l'habitation des ménages sous condition de ressources. Population ciblée : Locataires du parc de logements sociaux/intermédiaires, dont les ressources sont inférieures aux plafonds fixés par décret (n° 2022-465 du 31 mars 2022). 2) Financements liés à l'acquisition de logements d'urgence en France, existants ou en cours de construction, répondant aux critères d'éligibilité suivants : i. Acquisition d'immeubles d'habitation existants ou en construction pour la population ciblée (telle que décrite ci-dessous) ; ii. Services de soutien social à la population ciblée (telle que décrite ci-dessous). Population ciblée : Personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté (exclues des minima sociaux), familles/personnes sans-abri et demandeurs d'asile.	Accès au logement 
---	---	--

Les projets financés par l'émission obligataire durable doivent être éligibles à l'une des catégories présentées dans le tableau précédent selon les critères d'éligibilité techniques conformément au Framework publié en 2022.

D. REPORTING D'ALLOCATION

L'intégralité des 500 millions d'euros émis en septembre 2022 a été allouée à des projets durables ou sociaux. La valeur totale des actifs qualifiés s'élève à 682 millions d'euros au 30 juin 2026. Le reporting suivant présente la répartition des montants alloués au 30 juin 2026, sur la base du montant reçu lors de la levée de fonds.

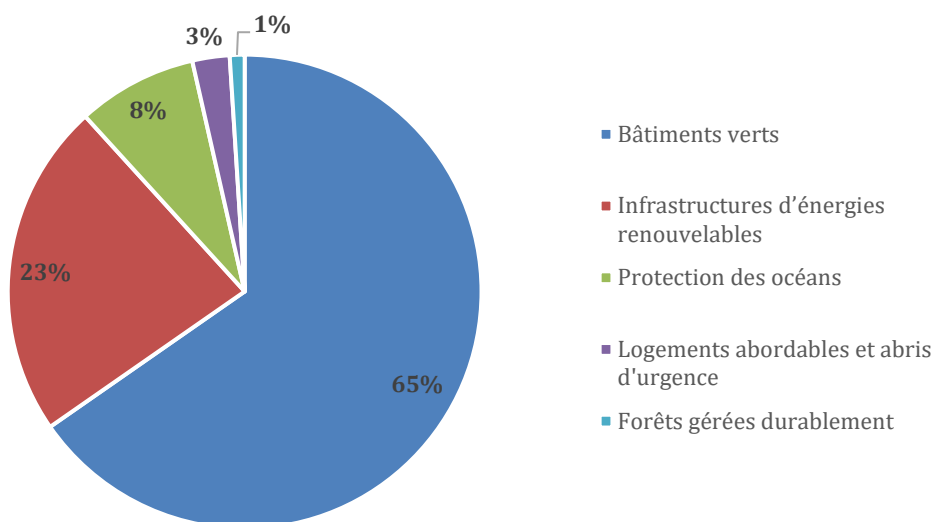


© Getty Images

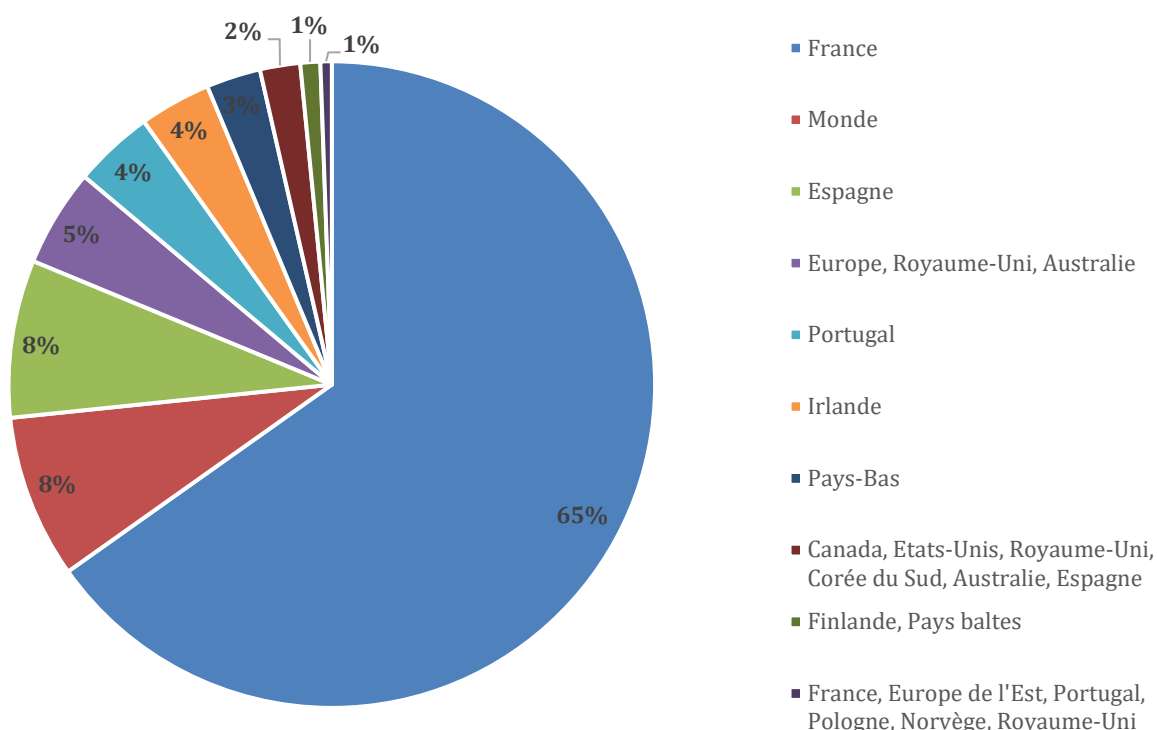
D.1 Projets durables, verts et sociaux

Au 30 juin 2026, la répartition des actifs alloués est la suivante :

Répartition de l'allocation par type de projet



Répartition de l'allocation par secteur géographique



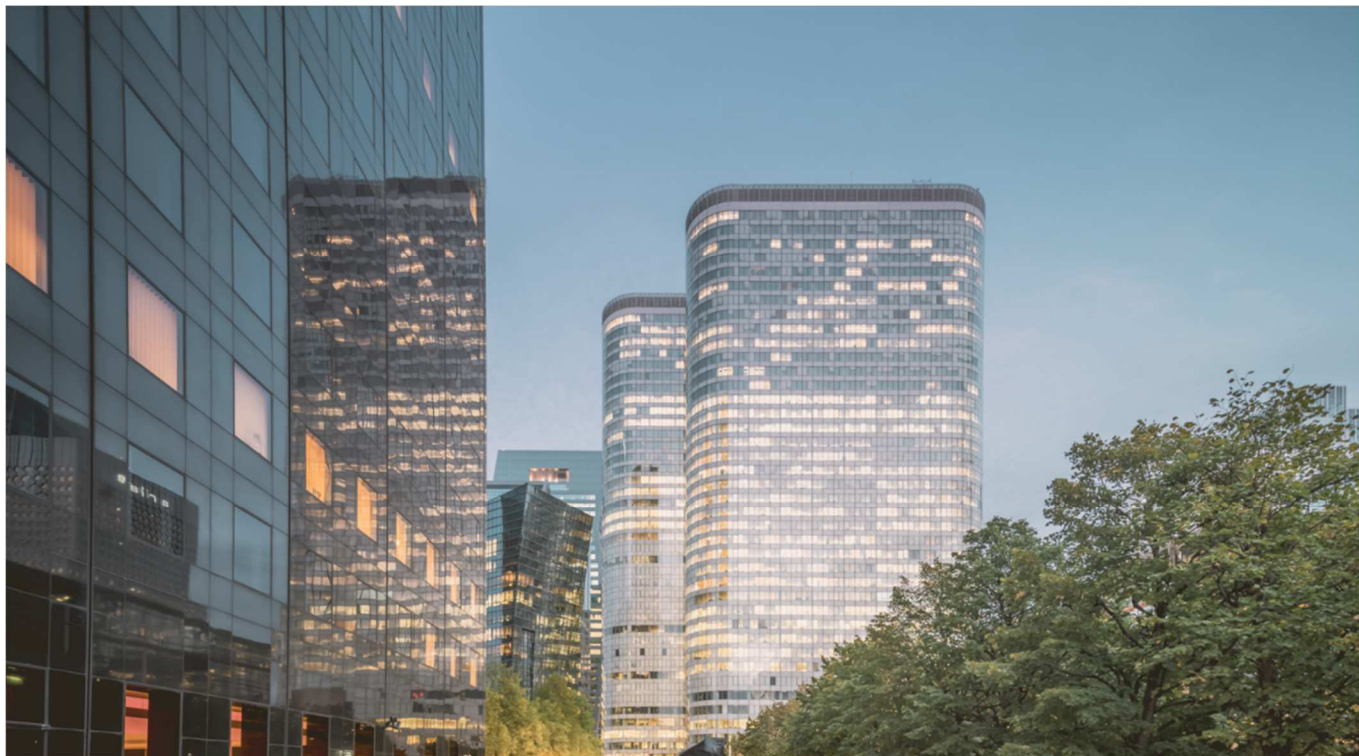
Au total, 16 projets durables ont été financés. Les projets retenus sont regroupés par catégorie et sont décrits ci-dessous.

D.1.1 Bâtiments verts

Au 30 juin 2026, le nombre de projets de bâtiments verts retenus parmi les actifs éligibles à l'obligation durable est passé de six actifs à trois. Les actifs Scribe, Angers et Verpillière ont été cédés au cours du second semestre de l'exercice 2025.

Le comité de pilotage et d'allocation a pris la décision de les remplacer dans le portefeuille d'actifs adossés à l'émission obligataire Verano par des projets d'infrastructures d'énergies renouvelables et des projets de protection de la biodiversité marine (pour un total affecté à l'obligation de 39,4 M€).

Nom de l'actif	Description	Critère d'éligibilité	Pays	Montant affecté à l'obligation durable
<i>KEÏKO</i>	Depuis 2025, KEÏKO est le siège social d'Aéma Groupe. Ce bâtiment emblématique met l'accent sur le bien-être et la durabilité. KEÏKO compte 14 étages et atteint une hauteur de 67 mètres. Cet actif dispose d'un parc à vélos de 300 mètres carrés pour encourager les occupants à se rendre au travail de manière respectueuse de l'environnement.	HQE Exceptionnel + BREEAM Excellent Obtenu	France	186,7 M€
<i>Jeuneurs</i>	Acquisition d'un immeuble de bureaux à Paris	HQE Exceptionnel + BREEAM Excellent Visés	France	126,3 M€
<i>Rodenrijs</i>	Acquisition d'une plateforme logistique près de Rotterdam	BREEAM-NL Very Good Obtenu	Pays-Bas	13,6 M€
Total				326,6 M€



© Getty Images

D.1.2 Logements abordables et abris d'urgence

Deux projets d'immeubles ont été retenus dans les actifs éligibles à l'obligation durable :

Nom de l'actif	Description	Critère d'éligibilité	Pays	Montant affecté à l'obligation durable
FLI – Fonds de Logements Intermédiaires	FLI est un ensemble de logements intermédiaires comportant 8 305 appartements exploités. La quote-part d'Ofi Invest (pour le compte d'Abeille Assurances) dans le fonds est de 5%.	Acquisition d'immeubles de logements intermédiaires existants ou en construction conformément aux exigences de production de logements intermédiaires à TVA réduite (art. 279-0 bis A du CGI) pour l'habitation des ménages sous condition de ressources.	France	9,8 M€
Hémisphère	Hémisphère est un programme de 4 048 logements d'urgence proposant des places d'hébergement dans des anciens hôtels économiques. La quote-part d'Ofi Invest (pour le compte d'Abeille Assurances) dans le fonds est de 20%.	Acquisition d'immeubles d'habitation existants ou en construction pour les personnes dont les revenus sont au-dessous du seuil de pauvreté et/ou les demandeurs d'asile.	France	3,0 M€
Total				12,8 M€



© iStock

D.1.3 Protection des océans

Un projet de protection des zones océaniques a été retenu comme éligible à l'obligation durable.

Chacune des entreprises financées exerce une activité contribuant à protéger les océans.

Pour chacune de ces entreprises, un indicateur sera présenté dans le cadre du rapport d'impacts, afin d'illustrer de quelle façon elle contribue à la protection des océans.

Nom de l'actif	Description	Critère d'éligibilité	Montant affecté à l'obligation durable
SWEN Blue Ocean	Fonds d'investissement dans des entreprises dédiées à la protection des océans	Projets visant à la préservation des écosystèmes marins et côtiers par la réduction de la pollution plastique et agricole, la prévention de la surexploitation des océans grâce à la réduction de la surpêche et/ou de l'utilisation de farine de poisson dans l'aquaculture ou le développement de systèmes d'information, de technologies et d'instruments de mesure.	40,0 M€
SWEN Blue Ocean 2	Fonds d'investissement dans des entreprises dédiées à la protection des océans	Projets visant à la préservation des écosystèmes marins et côtiers par la réduction de la pollution plastique et agricole, la prévention de la surexploitation des océans grâce à la réduction de la surpêche et/ou de l'utilisation de farine de poisson dans l'aquaculture ou le développement de systèmes d'information, de technologies et d'instruments de mesure.	0,9 M€
Total			40,9 M€

D.1.4 Forêts gérées durablement

Un projet de forêts gérées durablement a été retenu parmi les actifs éligibles à l'obligation durable.

Nom de l'actif	Description	Critère d'éligibilité	Pays	Montant affecté à l'obligation durable
Dasos Sustainable Forest and Wood III	Fonds d'investissement dans des forêts gérées durablement	PEFC Obtenu	Finlande et Pays baltes	5,0 M€
Total				5,0 M€



© iStock

D.1.5 Infrastructures d'énergies renouvelables

Huit projets d'énergies renouvelables ont été retenus parmi les actifs éligibles à l'obligation durable.

Nom de l'actif	Description	Critère d'éligibilité	Pays	Montant affecté à l'obligation durable
<i>Projet Hathi</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie solaire	Énergie solaire	Espagne	25,7 M€
<i>Mirova Energy Transition 5</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne offshore et terrestre	Énergie éolienne	OCDE	24,4 M€
<i>Projet Amalia</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne offshore et terrestre	Énergie éolienne	Portugal	20,0 M€
<i>Projet Knockduff</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne	Énergie éolienne	Irlande	17,9 M€
<i>Projet Issyos</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne	Énergie éolienne	Espagne	13,7 M€
<i>Copenhagen Infrastructure IV</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne offshore et terrestre	Énergie éolienne	OCDE	5,4 M€
<i>Copenhagen Infrastructure V</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne offshore et terrestre	Énergie éolienne	OCDE	4,5 M€
<i>Mirova Eurofideme 4</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne offshore et terrestre	Énergie éolienne	OCDE	2,8 M€
Total				114,4 M€



© Getty Images

L'ensemble des projets décrits ci-dessus représente un investissement total de 500 M€. Il convient de souligner que les fonds non encore décaissés liés au projet KEÏKO (soit un montant additionnel de 161 M€, basé sur la mise à jour du coût de construction à date) pourraient être mobilisés, en cas de besoin, pour maintenir un investissement vert et social de 500 M€ en représentation des fonds levés en septembre 2022. Dans ce cadre, le montant total des actifs éligibles est de 682 M€.

D.2 Gestion des fonds non encore alloués

Tous les fonds ont été alloués au 30 juin 2026.

E. REPORTING D'IMPACTS

Ce rapport présente les impacts positifs des projets financés, sur le plan environnemental comme sur le plan social.

Les impacts environnementaux font référence aux effets positifs sur l'environnement tels que la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions des gaz à effet de serre, etc. Les impacts sociaux des projets durables se réfèrent aux conséquences positives sur les communautés et les populations concernées.

E.1 Bâtiments verts

Les bâtiments verts réduisent la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre en respectant des normes de performance élevées. Les technologies innovantes et les sources d'énergie renouvelables favorisent une meilleure efficacité énergétique et une utilisation responsable des ressources. Les bâtiments neufs sont construits avec une meilleure isolation et une conception adaptée pour minimiser les pertes d'énergie.

Les émissions de CO₂ évitées sont calculées en se basant sur des ratios de référence. Ce calcul est effectué en convertissant les économies de consommation en émissions évitées sur une année complète. Le tableau ci-dessous présente les émissions de CO₂ évitées pour les projets sélectionnés ainsi que leurs comparaisons au benchmark de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID). L'OID a établi un baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments. Celui-ci est élaboré grâce à la participation de plus de trente acteurs importants de l'immobilier, comprenant des bailleurs et des utilisateurs, qui fournissent les informations énergétiques et environnementales de leurs bâtiments. Par la suite, ces données sont vérifiées par l'OID selon une méthodologie définie en collaboration avec un groupe d'experts. Elles font l'objet d'un audit annuel.

L'actif présenté ci-dessous est un bâtiment neuf conforme aux normes les plus récentes en matière de performance énergétique.

Nom de l'actif	Estimation des émissions de CO ₂ en 2025 des actifs en kgCO ₂ /m ²	Estimation des émissions de CO ₂ en 2025, pour le benchmark OID en kgCO ₂ /m ²	Estimation des émissions de CO ₂ évitées en 2025 en kgCO ₂ /m ²	Estimation de la consommation énergétique évitée en 2025 en %
Rodenrijs	17	21	4	20%

E.2 Logements abordables et abris d'urgence

La restructuration et la réhabilitation d'immeubles ont un impact social positif en améliorant la qualité de vie des habitants. Ces projets contribuent également à l'inclusion sociale en offrant des logements abordables et en revitalisant les quartiers dégradés. De plus, ils intègrent des pratiques durables pour réduire l'empreinte écologique des bâtiments. Ces initiatives améliorent donc la vie des résidents, stimulent l'économie locale et favorisent l'inclusion sociale.

Les impacts sont évalués en nombre d'individus ayant pu bénéficier de logements sociaux/intermédiaires (bénéficiaires).

Nom de l'actif	Description	Nombre de bénéficiaires
<i>FLI – Fonds de Logements Intermédiaires</i>	FLI est un ensemble de logements intermédiaires qui a 8 305 appartements signés et 8 181 logements livrés situés dans les zones ⁷ : - A : 61% - A bis : 9% - B1 : 30%	15 820 personnes
<i>Hémisphère</i>	Hémisphère est un programme de logement d'urgence proposant des places d'hébergement dans des anciens hôtels économiques. Les objectifs du fonds sont pratiquement atteints pour ce programme. En effet, 11 978 personnes sont logées, et : - 87% des personnes ont pu avoir accès aux droits sociaux contre un objectif de 80% fixé pour le fonds ; - 92% des enfants ont pu être scolarisés contre 95% en objectif du fonds ; - 66% des personnes éligibles ont bénéficié d'une solution de sortie (logement ou hébergement d'insertion) pour une cible de 70%.	11 978 personnes

Au 31 décembre 2025, les différents indicateurs suivis ont connu une forte progression depuis le début du lancement du dispositif, grâce aux investissements significatifs que l'opérateur a réalisés dans les moyens humains et techniques afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des résidents. Les objectifs ont été définis au moment du lancement du fonds selon un mécanisme novateur et ambitieux, afin de favoriser le versement d'aides financières par le fonds à destination des populations visées par l'initiative, et ne peuvent ainsi, par construction, être atteints à 100%.

⁷ **Zone A bis** : comprend Paris et 75 communes des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ;

Zone A : agglomération de Paris (dont la zone A bis), la Côte d'Azur, la partie française de l'agglomération genevoise, certaines agglomérations ou communes où les loyers et les prix des logements sont très élevés ;

Zone B1 : comprend certaines grandes agglomérations et certaines communes où les loyers et le prix des logements sont élevés, une partie de la grande couronne parisienne non située en zone A bis ou A, quelques villes chères, ainsi que les départements d'Outre-Mer.

[Zonage A, B, C | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr)

E.3 Forêts gérées durablement

Les forêts gérées durablement jouent un rôle crucial dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En absorbant le dioxyde de carbone de l'atmosphère, les arbres agissent comme des puits de carbone naturels. La gestion durable des forêts augmente leur capacité à absorber le carbone de l'atmosphère.

Les investissements de *Dasos Sustainable Forest and Wood III* ont permis de stocker et d'éviter 116 064 tonnes équivalent CO₂.

Estimation du volume net de CO ₂ stocké et évité en 2025 - Dasos	
116 064 tCO ₂	
Carbone stocké et évité	Émissions de GES liées à la gestion durable des forêts
Les forêts gérées durablement financées ont permis de stocker et d'éviter 116 064 tonnes de CO ₂ .	Les émissions liées à la gestion des forêts gérées durablement et aux opérations de récolte étaient marginales, soit 1 089 tonnes équivalent CO ₂ .

Ces émissions évitées comprennent les effets de substitution résultant de l'utilisation d'énergie et de produits à base de bois, qui remplace l'énergie fossile, ainsi que des produits émetteurs de carbone et de matières premières.

Macif détient environ 2% de l'encours du fonds *Dasos Sustainable Forest and Wood III*. L'impact de l'investissement réalisé par Macif SAM sur ce fonds est donc le suivant : 2 321 tCO₂ évitées.

E.4 Infrastructures d'énergies renouvelables

Les énergies renouvelables ont un impact positif sur l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en préservant les ressources naturelles, en améliorant la qualité de l'air et en favorisant le développement durable. Elles contribuent à atténuer le changement climatique en évitant la combustion de combustibles fossiles. La capacité de production d'énergie renouvelable de ces infrastructures est un indicateur pertinent pour mesurer leur impact positif.

De plus, les énergies renouvelables offrent des avantages économiques et créent des emplois locaux dans le secteur des énergies propres. Elles jouent un rôle crucial dans la transition vers un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

Nom de l'actif	Description	Capacité de la ou des infrastructures d'énergie renouvelable construites ou réhabilitées en MW
<i>Projet Hathi</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie solaire	100 MW
<i>Projet Knockduff</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne	65 MW
<i>Projet Issyos</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne	165 MW
<i>Projet Amalia</i>	Financement d'infrastructures de production d'énergie éolienne offshore et terrestre	221 MW

E.5 Protection des océans

La protection des zones océaniques est d'une grande importance en raison de son impact sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre et sur la préservation de la biodiversité marine. Les océans jouent un rôle clé dans la régulation du climat en absorbant le dioxyde de carbone, contribuant ainsi à atténuer les effets du réchauffement climatique. La préservation des écosystèmes marins permet de stocker de grandes quantités de CO₂. De plus, la protection des zones océaniques contribue à préserver la biodiversité en préservant les habitats naturels et en évitant la surexploitation des ressources.

Les objectifs du fonds *SWEN Blue Ocean* sont axés sur trois domaines clés, visant à adresser les problématiques :

- De la surexploitation des océans ;
- De la pollution marine ;
- Du changement climatique à travers des technologies marines.

Les entreprises mentionnées ci-dessous sont des exemples d'investissements qui apportent, de par leur modèle économique, une contribution positive à au moins l'un de ces trois domaines.

a. 900.care est une société fabriquant des cosmétiques secs dont l'emballage est réutilisable. L'objectif de l'entreprise est de réduire l'usage du plastique. En effet, on estime aujourd'hui que la quantité de plastique dans les océans sera plus importante que celle des poissons d'ici 2050 si nous ne transformons pas nos habitudes de consommation. L'action de 900.care contribue à réduire la pollution plastique des océans.

b. OceanWings est une entreprise technologique concevant des systèmes exploitant la puissance du vent pour propulser des bateaux commerciaux, grâce à des voiles solides

entièrement automatisées. Cette innovation permet de réduire la consommation de carburant des navires équipés, et donc les émissions de gaz à effet de serre. OceanWings équipe actuellement Canopée, le cargo transportant des éléments de la fusée Ariane 6 de la France continentale à la Guyane française. Grâce à une période d'amortissement courte de 2 à 5 ans, cette technologie contribue à décarboner le transport maritime à grande échelle.

Portefeuille Aéma Groupe	Impact de l'entreprise dans les zones marines	Impact d'Aéma Groupe dans les zones marines
900.care	L'offre durable de 900.care a permis d'éviter 80% de poids de plastique, soit 87 tonnes au total (34 tonnes attribuables aux investissements d'Aéma Groupe).	34 tonnes de plastique évitées
OceanWings	OceanWings a permis d'éviter environ 2 954 tonnes de CO ₂ e en 2025 grâce à sa technologie de propulsion vélique (1 149 tonnes attribuables aux investissements d'Aéma Groupe).	1 149 tonnes de CO ₂ e évitées



© iStock

F. ANNEXES



Carré Vert, 45 rue Kléber
92300 LEVALLOIS-PERRET
Tel : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.forvismazars.com/fr

AEMA Groupe

Limited Assurance Report from one of the Statutory Auditors of Aéma Groupe on the information related to the allocation, as of June 30th, 2026, of funds raised through the Sustainability Bond issued on September 9th, 2022

Limited Assurance Report from one of the Statutory Auditors of Aéma Groupe on the information related to the allocation, as of June 30th, 2026, of funds raised through the Sustainability Bond issued on September 9th, 2022

To the **Chief Executive Officer**,

In our capacity as statutory auditor of Aéma Groupe (“the **Company**”) we have undertaken a limited assurance engagement on the following information (“the **Information**”):

- the allocation, as of June 30th, 2026 of funds raised through the sustainability bond issued by Abeille Vie under number FR001400CHR4 on September 9th, 2022 (“the **Issuing**”) which amount to 500 000 000 euros, contained in the sustainability bond report (the “**Sustainability Bond Report**”)
- the projects financed and/or refinanced of existing and/or future eligible green and/or social projects by the **Issuing** and identified as eligible by the Company (“**Eligible Projects**”)
- the output indicators for each Eligible Projects.

The **Information**, contained in the attached document, has been prepared by the Aéma Groupe’s Investment Officer as a chairman of the sustainability bond steering committee (the “**Committee**”) in the context of the sustainability bond offering dated on September 9th, 2022 (the “**Sustainability Bond Offering**”) and the sustainability bond framework defined by the entity (the “**Sustainability Bond Framework**”).

Our Limited Assurance Conclusion

Based on the procedures we have performed as described under the section “Summary of the work we performed as the basis for our assurance conclusion” and the evidence we have obtained, nothing has come to our attention that causes us to believe that the Information is not prepared, in all material respects, in accordance with the Aéma Groupe **Sustainability Bond Framework** used, and the basis of preparation set out in section 4 of the **Sustainability Bond Report** (see below under “Understanding how Aéma Groupe has prepared the Information”).

We do not express an assurance conclusion on information in respect of earlier periods not covered by the **Sustainability Bond Report** or on any other information not included in the **Sustainability Bond Report**. We have not reviewed and do not provide any assurance over other individual project information reported.

Understanding how Aéma Groupe has prepared the Information

The absence of a commonly used generally accepted reporting framework or a significant body of established practice on which to draw to evaluate and measure sustainability information allows for different, but acceptable, measurement techniques that can affect comparability between entities and over time.

Consequently, the Information needs to be read and understood together with the **Sustainability Bond Offering** and the **Sustainability Bond Framework** available on Aéma Groupe and Abeille Assurances respective websites.

Aéma Groupe Responsibilities

The management of Aéma Groupe and the Committee is responsible for:

- Selecting or establishing suitable criteria for preparing the **Information**
- Selecting the **Eligible Projects** regarding the eligible criteria
- Preparation of the Information in compliance with the **Sustainability Bonds Offering** and the **Sustainability Bonds Framework**
- Designing, implementing and maintaining internal control over information relevant to the preparation of the Information that is free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Our Responsibilities

We are responsible for:

- Planning and performing the engagement to obtain limited assurance about whether the **Information** is free from material misstatement, whether due to fraud or error
- Forming an independent conclusion, based on the procedures we have performed and the evidence we have obtained; and
- Reporting our conclusion to the Chief Investment Officer of Aéma Groupe

As we are engaged to form an independent conclusion on the **Information** as prepared by management, we are not permitted to be involved in the preparation of the **Information** as doing so may compromise our independence.

However, we have no responsibility for:

- Challenging the **Eligibility Criteria**, and, in particular, we give no interpretation on the **terms and conditions of the notes**;
- Forming an opinion on the effective use of the funds allocated to the **Eligible Projects** after such funds have been allocated.

Professional Standards Applied

We performed a limited assurance engagement in accordance with the professional guidance of the French Institute of Statutory Auditors ("CNCC") applicable to such engagements.

Our Independence and Quality Control

We have complied with the French Code of Ethics (Code de Déontologie) for Statutory Auditors as well as the provisions set forth in Article L.821-28 of the French Commercial Code (Code de Commerce). In addition, we have implemented a system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with applicable legal and regulatory requirements, the ethical requirements and French professional guidance.

Our work was carried out by an independent and multidisciplinary team with experience in sustainability reporting and assurance.

Summary of the Work we Performed as the Basis for our Assurance Conclusion

We are required to plan and perform our work to address the areas where we have identified that a material misstatement of the Information is likely to arise. The procedures we performed were based on our professional judgment. In carrying out our limited assurance engagement on the Information, we:

- Understood the procedures implemented by the Company for producing the **Information** by inquiries of management
- Verified the compliance, in all material respects, of the **Eligible Projects**, with the Eligibility Criteria (as defined in the *Framework*), by performing substantive testing on a sample basis
- Verified the appropriate segregation of the funds raised from the Issuing and their exclusive allocation to the Eligible Projects and
- Performed the necessary reconciliations between the Information and the accounting records from which it is derived and performed substantive tests, on a sample basis and using other selection methods, to verify the concordance of the Information with supporting documents underlying the accounting records.

The procedures performed in a limited assurance engagement vary in nature and timing from, and are less in extent than for, a reasonable assurance engagement.

Consequently, the level of assurance obtained in a limited assurance engagement is substantially lower than the assurance that would have been obtained had we performed a reasonable assurance engagement.

This report has been prepared within the context described above and may not be used, distributed or referred to for any other purpose.

Levallois-Perret, September 4th, 2026

The statutory auditors,

Forvis Mazars SA

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a few sharp strokes.

Maxime SIMOEN
Partner

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and the name 'Maingre' written in a cursive style.

Jennifer MAINGRE COUDRY
Partner



Allocation Reporting

Sustainable Bond €500M - FR001400CHR4

I undersigned, Vincent Tournier, Group Chief Investment Officer, certify that the following assets meet the eligibility criteria set in the Aéma Groupe Sustainability bond framework and that the information below has been prepared under my responsibility:

Projects	Description	Allocated amount as of 30 June 2026 (€)	Geographical location
KEIKO	Green Buildings	186 771 216	France - Issy-Les-Moulineaux (Offices, 24 265 square meters)
JEUNEURS	Green Buildings	126 346 017	France - Paris (Offices, 5 337 square meters)
RODENRIJS	Green Buildings	13 596 148	Netherlands - Berkel en Rodenrijs (Logistic center, 20 170 square meters)
HATHI	Renewable Energy	25 688 880	Spain
MIROVA ENERGY TRANSITION 5	Renewable Energy	24 450 000	Europe, UK, Australia
AMALIA	Renewable Energy	20 000 000	Portugal
KNOCKDUFF	Renewable Energy	17 912 990	Ireland
ISSYOS	Renewable Energy	13 700 000	Spain
COPENHAGEN INFRASTRUCTURE IV	Renewable Energy	5 487 267	Canada, USA, UK, South Korea, Australia, Spain
COPENHAGEN INFRASTRUCTURE V	Renewable Energy	4 506 777	Canada, USA, UK, South Korea, Australia, Spain
MIROVA EUROFIDEME 4	Renewable Energy	2 840 000	France, Eastern Europe, Portugal, Poland, Norway, UK
DASOS SUSTAINABLE WOOD III	Sustainable Forestry	5 000 000	Finland, Baltic countries
SWEN BLUE OCEAN	Aquatic biodiversity conservation and use of renewable energy from the ocean	40 000 000	World
SWEN BLUE OCEAN 2	Aquatic biodiversity conservation and use of renewable energy from the ocean	907 434	World
FLI – FONDS DE LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES	Affordable Housing and Emergency Shelter	9 808 612	France
HÉMISPHERE	Affordable Housing and Emergency Shelter	2 984 659	France
TOTAL		500 000 000	

VT

The Aéma Groupe Sustainability bond framework was established in July 2022 and a second party opinion was issued by Moody's. In that context, Moody's ESG Solutions considered Aéma Groupe's Framework aligned with the four components of the ICMA¹'s Green Bond Principles 2021 (GBP) and Social Bond Principles 2021 (SBP).

The projects listed above relate to both financing (86%) and refinancing investment activities (14%).

Financing activities are defined as the effective payment / disbursement of cash linked to an eligible project after the bond's issuance (i.e., after September 9th, 2022) whereas refinancing activities relate to the effective payment / disbursement of cash linked to an eligible project within the 2 years look-back period (i.e., 2 years prior to September 9th, 2022), irrespective of the initial commitment date.

Projects and eligibility criteria are provided in more details in section C "Method for Allocating Funds" and section D "Allocation reporting" of the Sustainability bond annual report.

This information has been prepared in the context of the Sustainable bond issue dated September 9th, 2022 and the Sustainable bond framework, available on Aéma Groupe and Abeille Assurances respective websites.

Three 'green' real estate assets, Scribe, Angers, and Verpillière, were divested in 2025, for a total amount of €39.4 million allocated to the sustainable bond. These assets were replaced by projects within several renewable energy funds (CIP IV, CIP V, MEF4 and MET5) financing wind turbines and solar photovoltaic projects located in OECD countries, as well as marine biodiversity conservation projects through the SWEN Blue Ocean 2 fund. It should be noted that the amounts allocated to these new funds were calculated based on Aéma's proportional ownership interest in the funds, applied to the total amount of eligible projects as defined under the framework. As the eligible amount of these new funds was lower than the amount associated with the assets divested since the 30 June 2025 allocation, an allocation adjustment was therefore made to the Keiko project.

Energy storage activities associated with solar photovoltaic and wind power generation were deemed eligible, even if not explicitly outlined in the framework.

This information is contained in the Sustainable bond report, dated June 30th, 2026 and available on Aéma Groupe and Abeille Assurances respective websites.

September 4th, 2026

Vincent Tournier



¹ ICMA : International Capital Market Association